

ENERGIE

Pénurie d'énergie : les actions communales

**Eaux :** Les installations de traitement, de pompage et de contrôle du réseau d'eau sous pression sont équipées de batteries qui permettent de pallier des coupures de quelques heures, même répétées. La plupart de ces batteries sont neuves, toutes sont récentes. Les réservoirs sont toujours pleins afin de pouvoir alimenter la population en eau potable même lors d'éventuelles coupures prolongées. Aucun nettoyage, ou réparation de réservoir, n'est prévu cet hiver; ils fonctionneront donc à pleine capacité.

**Eclairage public :** Il n'est actuellement pas possible d'éteindre l'éclairage public sur tout le territoire communal en laissant allumés les passages pour piétons. Le Conseil communal sera bientôt nanti d'un préavis pour effectuer les investissements nécessaires. Par mesure d'économie, la commune renoncera à l'éclairage de Noël en 2022 (sauf les « fantômes », qui sont installés sur des lampadaires allumés de toute façon).

**Bâtiments :** La Municipalité met en place des mesures permettant de limiter la consommation d'énergie. Elle émet des règles générales valables pour tous les biens communaux. Ces règles sont les suivantes :

- Tous les locaux et appartements communaux sont chauffés à 20° au maximum.
- Les espaces communs tels que couloirs, wc, etc. sont chauffés à 17°.
- Les appareils présents dans les différentes salles de la commune, telles les armoires frigorifiques, seront débranchés après utilisation ou maintenus en fonction à un niveau minimal.
- Les locaux utilisés occasionnellement seront maintenus à une température définie de cas en cas (grandes salles, temples, etc.) durant les périodes de non-utilisation.
- Une procédure de contrôle des pompes, brûleurs et systèmes de ventilation est mise en place.
- L'éclairage sera diminué partout selon les possibilités techniques de chaque emplacement.
- Les locaux seront équipés de lampes de poche et de thermomètres.
- Des fiches d'information et de contrôle sont préparées; des actions de « contrôles et conseils » seront effectuées par le service des bâtiments.

Le travail d'analyse détaillée de chaque installation se fait en priorité sur les bâtiments consommant beaucoup d'énergie, soit les collèges puis certains parkings, viennent ensuite les immeubles administratifs, les locatifs, les grandes salles et les temples. Des adaptations ponctuelles pourront avoir lieu; elles seront traitées au cas par cas.

# la feuille



## N° 9 – 2022 de Bourg-en-Lavaux

INFORMATIONS MUNICIPALES



Daniel Lambelet entouré à droite de Jean-Pierre Haenni, syndic et à gauche de Jean-René Gaillard, municipal en charge des domaines

ANNIVERSAIRE

### Daniel Lambelet fête sa 40<sup>e</sup> vendange comme vigneron-tâcheron de Bourg-en-Lavaux

Par Jean-Pierre Lambelet

Qui dit 40<sup>e</sup> vendange dit aussi 40<sup>e</sup> année à pratiquer tous les travaux de la vigne qui vont pouvoir donner le jour à une belle récolte, pleine de raisins dorés et sucrés qui vont faire le bonheur des amateurs des vins de la commune.

Pour reprendre le cours de l'histoire, il faut revenir à un samedi de printemps en 1982 où trois hommes sont assis sur un mur de vigne à Eppesses. Il y a Philippe Lambelet, le papa, et ses deux fils Daniel et Olivier. Philippe et Olivier sont vignerons et Daniel est ébéniste.

Philippe dit à ses garçons: la commune de Cully met au concours le poste de vigneron-tâcheron jusqu'à lundi à 11h. On pourrait postuler ensemble et Daniel tu nous rejoins à la vigne!

Ils obtiennent le poste et les voilà partis ensemble pour travailler les 62 fossoriers (27'900m<sup>2</sup>) alloués par la commune. Daniel avait 25 ans. Ses parents Philippe et Lisette emménagent à la Maison jaune qui fait également partie du contrat lié à ce vigneron-tâcheron. En 1986, Daniel se marie avec Roberta et ses parents s'en vont aux Colombaires, laissant la place et aussi le poste à Daniel et sa jeune épouse.

En 1987, pour sa première année solo, il n'est vraiment pas gâté, car c'est une des plus mauvaises années pour la vigne et le vin. Il peut se consoler en 1989 avec un millésime magnifique en quantité, en qualité et aussi pour le prix...! Il

ya eu aussi les années de sécheresse en 1985 et 1995, les années de canicule en 2000, 2003 et 2022. La grêle en 2005 et 2021, sans compter les années où il a fallu se battre contre le mildiou.

Il termine en 2022 avec une récolte magnifique qui promet un grand millésime! Dans le fond, c'est le souci et le devoir permanent d'un vigneron-tâcheron d'amener à la vendange un raisin de qualité dans des vignes en excellent état.

Le métier a un peu changé depuis 1982, au début la vigne était plantée essentiellement en gobelets et le municipal responsable des domaines tenait à ce mode culturel. Les vignes étaient labourées l'automne et il n'y avait pas un brin d'herbe dans les rangs! Bonjour la terre qui partait au lac...

Aujourd'hui, tout est cultivé en guyot sur fil de fer et il y a de l'herbe partout pour contenir la terre quand il pleut. Les effeuilles peuvent se faire en partie à la machine, ce qui diminue la main-d'œuvre. Les traitements sont facilités par l'arrivée de l'hélicoptère et avec des produits naturels. Pour les vendanges, on est passé du pressoir hydraulique au pressoir pneumatique améliorant ainsi la qualité. Et puis en 1993, c'était le début du contingentement limitant la production d'abord à 1,4kg/m<sup>2</sup>, puis à 1,150kg/m<sup>2</sup> à ce jour.

Ainsi passe le temps, passent les ans! Daniel se rend compte qu'en 40 ans, il a arraché et replanté tous les ceps dont il avait la garde et l'entretien, sur un domaine en chasselas qui est passé de 62 fossoriers à 115 fossoriers (5,175ha.).

En plus d'élever une famille avec 2 garçons, il a aussi eu le temps de faire de la voile et du ski et toujours avec l'aide et la présence précieuse de son épouse Roberta qui était omniprésente au foyer et à la vigne.

Il fut également président de la section de Lavaux des vignerons-tâcherons pendant 10 ans et président du groupement vaudois des vignerons-tâcherons et chefs de cultures et locataires de 2001 à 2022. En passant aussi quelques années au comité de Prométerre.

Et voilà venu le temps d'aller couper les premières grappes de l'AVS et de quitter ce poste de vigneron-tâcheron et cette Maison jaune pour rejoindre les Colombaires, comme ses parents en 1987.

Merci Daniel Lambelet, pour ton amour du métier et la qualité de ton travail honoré avec une médaille de bronze en 1999 et une médaille d'argent en 2019 lors de la Fête des vignerons conçue et dédiée spécialement aux vignerons-tâcherons.

La Municipalité de Bourg-en-Lavaux

ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE

MANIFESTATION

### La Nuit du conte à la bibliothèque de Bourg-en-Lavaux Vendredi 11 novembre

Depuis 1990, la nuit du conte s'invite dans les classes, les librairies, les bibliothèques et tous les lieux propices au partage d'histoires et de tradition orale le deuxième vendredi du mois de novembre. Cet événement national permet de réunir toutes les générations autour d'un moment de partage convivial et chaleureux. Quoi de mieux que de se réunir lorsque les nuits s'allongent et que le vent se lève pour partager des moments magiques où se croisent imaginaire et réel?

Comme à chaque édition, un thème comme fil conducteur nous est proposé. Cette année, la soirée sera placée sous le thème des métamorphoses.



Compagnie de la pie qui chante

En compagnie de Geneviève et Nicolas de la compagnie « La Pie qui Chante », nous irons sauter pieds joints dans les eaux scintillantes du lac pour un spectacle chavi-

rant et éclaboussant fait de contes, de musique et de bottes en caoutchouc. Petites vagues et grandes bourrasques, venez donc naviguer sur le lac avec eux! Et si vous êtes bien sages,

vous y rencontrerez peut-être les drôles de créatures qui peuplent son ventre et ses rives...

Pour naviguer et fêter ensemble cette nuit du conte, nous vous attendons à 18h45 à la bibliothèque de Bourg-en-Lavaux à Cully. Et pour ravitailler les troupes, la bibliothèque offrira la possibilité de se restaurer légèrement et de partager le verre de l'amitié dès 19h30.

Pour la bonne organisation de la soirée une inscription est souhaitée soit par mail à [biblio-cully@b-e-l.ch](mailto:biblio-cully@b-e-l.ch) soit par téléphone au 021 799 10 80.

« Un saut dans le lac, de l'eau dans mon sac » par la compagnie de la Pie qui Chante  
Vendredi 11 novembre à 18h45  
Spectacle de 4 à 10 ans – durée 45mn  
Gratuit

DURABILITÉ

### Donner une nouvelle vie à vos objets pendant le Repair Café du 6 novembre



Repair Café

Un appareil électroménager en panne, un jouet cassé, un vêtement déchiré... Nous pensons souvent que le seul destin de ces objets est la poubelle. Et pourtant! Le Repair Café propose une alternative: un lieu convivial où de géniaux bricoleurs et couturières bénévoles mettent tout en œuvre pour prolonger la durée de vie de l'objet qu'on pensait irréc-

pérable. Le prochain Repair Café de la commune aura lieu le dimanche 6 novembre de 10h à 16h à la salle Davel de Cully.

Nos bénévoles s'attaquent aux objets suivants: petit électroménager, sauf fours micro-ondes (avec les piles, s'il en faut), lampes (pensez à amener les bonnes ampoules), machines à

café, ordinateurs de type PC (faites une sauvegarde complète avant), vêtements (réparations uniquement, pas de retouches), montures de lunettes, jouets ou autres objets en bois ou en plastique, vélos et trottinettes.

Dans le même esprit de faire durer vos objets, vous pouvez amener vos couteaux et ciseaux pour un aiguisage (le matin seulement). Et si vous êtes un adepte du ski, un atelier de fartage vous apprendra comment faire une préparation « maison » de vos lattes.

Il y a souvent de l'attente avant qu'un réparateur puisse s'occuper de votre objet. N'hésitez pas à passer le déposer; nous vous avertirons par SMS lorsque c'est votre tour. Et un conseil : n'attendez pas la fin de l'après-midi pour venir avec vos objets.

La commission de développement durable

Infos pratiques

- Salle Davel à Cully, dimanche 6 novembre de 10h à 16h.
- Gratuit (sauf pièces détachées) et ouvert à toutes et à tous, sans inscription.
- Infos : [agenda21@b-e-l.ch](mailto:agenda21@b-e-l.ch)

teurs et sous-compteurs qui se trouvent sur le territoire de Bourg-en-Lavaux! Si certains compteurs peuvent être relevés à distance grâce aux nouvelles technologies, la plupart doit encore être consultée « à l'ancienne ». La municipalité remercie donc d'avance la population de faire bon accueil à nos fontainiers. Si personne n'est présent lorsqu'ils passeront chez vous, ils vous laisseront une petite carte-réponse facile à remplir. Nous vous remercions de bien vouloir noter

SECURITÉ

### Squats à Bourg-en-Lavaux

Depuis quelques mois, plusieurs squats fleurissent à divers endroits de la commune dans des habitations individuelles en attente d'être vendues ou rénovées. Les squatteurs profitent d'une porte laissée ouverte ou, dans certains cas, fracturent

une voie d'accès pour pénétrer dans le bâtiment. Ces occupations illicites peuvent entraîner des retards lors de travaux de rénovation, induire un sentiment d'insécurité ainsi que des nuisances pour le voisinage. Même occupé illégalement, l'état de salubrité du bâtiment pourrait engager la responsabilité des propriétaires ou des collectivités publiques en cas d'accident.

Face à cette situation, chaque propriétaire réagit différemment : certains n'ayant pas de projet immédiat pour leur bien signent un contrat de confiance à durée déterminée avec les squatteurs. D'autres au contraire déposent une plainte pénale pour violation de domicile et saisissent le Tribunal d'arrondissement pour obtenir l'évacuation forcée des squatteurs au terme d'une procédure plus ou moins longue.

De provenance du sud de l'Europe, les squatteurs sont particulièrement bien renseignés quant aux habitations laissées momentanément vacantes et se montrent peu collaborant avec les autorités.

Afin de vous prémunir contre ce type de phénomène, votre police régionale de proximité préconise de :

- sécuriser les accès d'un bâtiment inoccupé;
- simuler une présence, notamment avec de l'éclairage intérieur (sur minuterie);
- renseigner le voisinage et les autorités quant à l'inoccupation momentanée d'une bâtisse;
- informer Police Lavaux dans les meilleurs délais en cas de suspicion d'occupation illégale d'un bâtiment (021 791 11 21, en cas d'urgence 117).

Renseignements :

Jean-Paul Demierre, municipal de police de Bourg-en-Lavaux, +41 76 391 77 81, [jean-paul.demierre@b-e-l.ch](mailto:jean-paul.demierre@b-e-l.ch)

mais fixé le délai de réponse à 10 jours. Passé ce délai, une facture provisoire sera établie sur la base de la consommation de l'année précédente, avec une majoration de Fr. 100.- pour frais administratifs. L'introduction de cette mesure en 2021 a été un succès: le nombre de non-réponse a drastiquement diminué!

Le service des eaux se tient à votre disposition au 021 821 04 44 si vous avez la moindre question ou remarque.